COMMISSION ARBITRES

District de la Loire Tél: 04.77.92.28.73

PV N°14 publié le 18/11/2025

Réunion du lundi 17 novembre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18

Président délégué: Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80 - (Membre) Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32 Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96 Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40 CTDA: Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40 Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28

Désignateur arbitres seniors D3: Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43 Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48

Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27 Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83 Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59 Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56

Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03 Validateur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36

Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97 Intendants: Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74

Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83 Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53

Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18 Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

INFO ARBITRES

Mesdames, Messieurs, les arbitres,

L'affectation des arbitres par catégorie a été mise à jour sur votre PDO. Merci de vérifier que votre NOM apparaisse dans le bon groupe. En cas d'anomalie, merci d'envoyer un mail : arbitres@loire.fff.fr.

DATES A RETENIR

- Stage de mi-saison des arbitres D1 + AA (D1/D2) + Promotionnels : samedi 31 janvier 2026 (journée lieu à
- Stage de mi-saison des arbitres D2 : vendredi 30 janvier 2026 (soirée lieu à définir)
- Stage de mi-saison arbitres D3 / D4 / D5 : samedi 13 décembre après-midi de 13h30 à 17h30 au siège du District (secteur sud) et dimanche 14 décembre matin de 8h30 à 12h30 (COSEC Mably secteur nord)
- Arbitres stagiaires module 8 : samedi 30 mai 2026 (lieu à définir)

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- **CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)**
- **BLESSURE**
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI. Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission) et les conserver pendant une semaine minimum.

COURRIERS RECUS

M. HAJJI Abdelghani : problème d'enregistrement sur la FMI pour la rencontre opposant Chateauneuf 2 / Bussières 1. M. BEN NEJMA Omar : erreur sur la FMI pour la rencontre Ondaine / Haut Pilat.

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Lors de la saison 2025 / 2026, deux questionnaires en ligne sont proposés. Un **seul est à effectuer** via un formulaire aux dates suivantes :

- Questionnaire n°1 en ligne : vendredi 19 décembre 2025 de 20:00:00 à 23:59:59
- Questionnaire n°2 en ligne : dimanche 11 janvier 2026 de 08:00:00 à 11:59:59

Le lien du formulaire (à venir prochainement).

RÉSULTATS DES TESTS PHYSIQUES DE RATTRAPAGE (11/11/25)

En application du Règlement Intérieur de la CDA, les arbitres candidats ayant échoué aux tests physiques et/ou ne s'étant pas présentés aux sessions des tests physiques sont immédiatement rétrogradés en catégorie inférieure : Abdou Daroueche, Araujo Evan, Asma Kais, Baour Ramzy, Ben Nejma Omar, Billoux Serge, Bouima Nassim, Bouzouita Lyam, Busalli Cedric, Chaize Enzo, Chebira Kamel, Cizeron-Collado Esteban, Deveille Tunahan, Dupuis Sabrina, Gillet Clement, Lorente Jean-Luc, Matoussi Youssef, Mazioux Ryan, Membre Samuel, Messili Youcef, Mihoubi Aymen, Ould-Mohammed Bachir, Paleau Morgan, Pawlikowski Kevin, Pivot Eloise, Poyet Hugo, Rubat Guy, Sardin Gerald, Sidoni Enzo, Smahi Lina, Sylvestre Roland, Tchikam Christian, Vampo-Magand Mattheo, Viailly Gabin, Yigiter Hacimehmet.

Les arbitres ne s'étant pas présentés à une des deux sessions pour raison médical se verront proposer une nouvelle date afin de satisfaire aux tests physiques de début de saison : Abbas Djelloul, Amri Djessim, Benmehaiaoui Abdelaziz, Chabane Nora, Cizeron Christophe, Dias Christopher, Javelle Julien, Gezgin Gani, Khebal Aissa, Mehental Kamel, Taghanimet Ahmed, Vaz Torres Simon. En cas de présentation d'un nouveau certificat à la session de rattrapage médical, l'arbitre ne pourra être désigné jusqu'à la fin de saison.

La CDA remercie le club de Riorges pour la mise à disposition de ses installations.

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels). De plus, lors du débrief, il est impératif que les deux observateurs (assistant et central) restent ensemble du début à la fin.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/

FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30–22h Samedi 3 janvier 2026 : 8h30–17h30 Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30–17h30

Module 7: Mardi 6 janvier 2026 (18h30-21h30 à la Délégation)

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique Arbitrage du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Lique, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1

(poules A et B).

CLUBS: SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER - MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien : https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations (nouveauté).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.